

Thème

Formation de techniciens comptables [certificats/qualifications] – Instituts de formation, autorités de qualification

Présentateur:

Pr Serge Francis SIMEN NANA
Professeur titulaire agrégé des universités à l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) de l'UCAD
Chef de Département de Gestion
Membre de la CREFECF



THE WORLD BANK
IBRD • IDA



Your logo

 Federal Ministry
Republic of Austria
Finance

October 24, 2022



I – ETAT DES LIEUX DES FORMATIONS EN COMPTABILITE AU SENEGAL

- ❑ **Des programmes de formations variés** répondant aux besoins exprimés par les entreprises et autres organisations.
 - **Au Niveau national** : CAP, BEP, BT, DEC, BTS, DSC
 - **Au niveau des Universités et Business School** : des Licences et Masters au format LMD. Mais aussi des formations hérités de l'ancien cadre légal (DUT, DUG, DST-CGO)
 - **Au niveau de l'UEMOA** : DECOGEF, DESCOGEF et DECOFI
- ❑ Formations des techniciens en comptabilité complétées par l'existence de nombreux certificats organisés par les Universités et Business School, seul ou en partenariat. Par exemple, avec l'INTEC de Paris : Audit et contrôle légal des comptes, Comptabilité internationale,

II- ATOUTS ET PERFECTIBLES

Atouts des formations comptables

- Formations organisées en s'adaptant en permanence aux normes de formation internationales de comptabilité permettant une reconnaissance par l'IFAC.
- Bon système de gouvernance et calendriers de cours et d'examen sont respectés.
- Des commissions de reformes des programmes et les comités qualité qui veillent en permanence sur l'adéquation Compétences-Emploi.
- Forte implication des alumni et des professionnels de la comptabilité (ONECCA)
- Projets tuteurés et stages obligatoires pour valider le diplôme
- Accréditation des programmes par l'Agence Nationale d'assurance qualité (Anaq-Sup)
- Les entreprises et autres organisations sont satisfaites des étudiants formés mis à leur disposition

Points faibles des formations comptables

- Absence de cours en ligne pour permettre aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer de se former ;
- Les travailleurs ne peuvent pas faire valoir leurs expériences pour intégrer une formation.



III- PERSPECTIVES

Au Sénégal, et au regard du « Plan Sénégal Emergent » (PSE) de nombreuses réflexions sont menées (ou sont terminés) dans le domaine de l'éducation et la formation. Pour ce qui est de l'enseignement de la comptabilité, on peut retenir :

1. « **Alignement des formations de l'enseignement supérieur sur les besoins de l'économie** ». Revision régulière des curricula pour les adaptés aux besoins du marché.
2. « **Développement Accéléré des Formations Professionnelles et Techniques (DAFPT)** ». Plusieurs loi et décret sont pris pour favoriser les apprentissages dans la formation (stage, projets, alternance, etc.)
3. « **Structuration et promotion de la formation continue** ». Par le développement de la certification et la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE), par la mise en place de dispositifs de financement de la formation (3FPT, ONFP etc.), par la promotion de filière de formation continue.